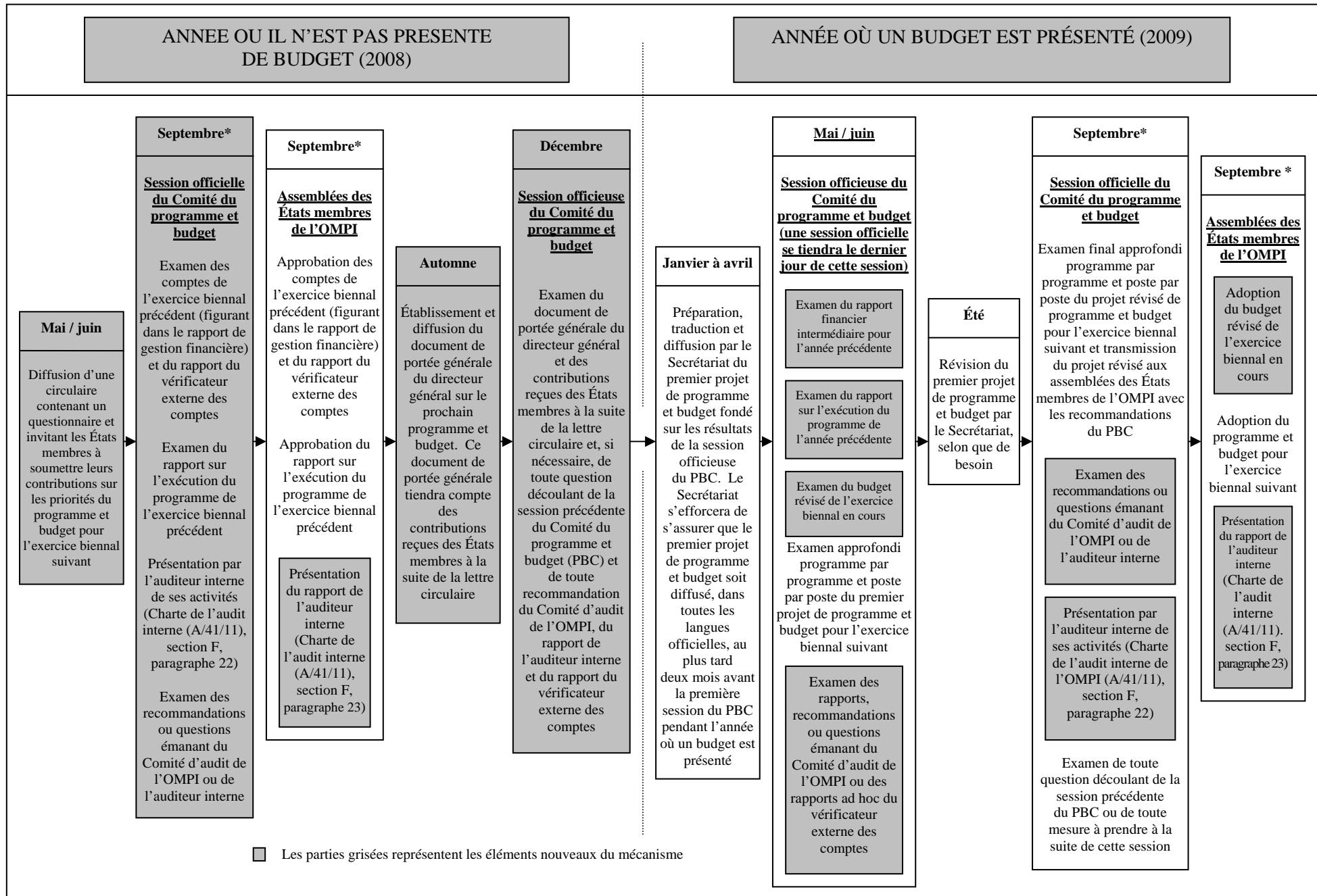


ANNEXE I

Préparation et suivi du programme et budget – Mise en œuvre intégrale du nouveau mécanisme à partir du prochain exercice biennal (2008-2009)



* ou plus tard, selon l'option qui sera retenue. Cette question sera examinée en 2007.